

Réf: Dossier N° : 52737

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SYLLA NADIA ASSURANCE » en abrégé «SYNA ASSURANCE »

Siège social : ABIDJAN - COCODY 2 PLATEAUX 7ème TRANCHE, 03
BP 292 ABIDJAN 03

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26 Juil 2018, et enregistrés au CEPICI le 01 Août 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SYLLA NADIA ASSURANCE » en abrégé «SYNA ASSURANCE ».

Objet: COURTAGE EN ASSURANCE

Capital social: 3 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Trente Mille (30.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY 2 PLATEAUX 7ème TRANCHE, 03
BP 292 ABIDJAN 03

GERANT: Madame SYLLA MARIAM NADIA.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-19971 du 01/08/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°18737 du 01/08/2018

